Secrétariat du Grand Conseil

IUE 1126

Interpellation présentée par la députée : Mme Mathilde Captyn

Date de dépôt : 16 décembre 2010

Interpellation urgente écrite "SIG Vitale Bleu" et processus de pompage – turbinage III

Mesdames et Messieurs les députés,

SIG propose à ses u sagers entre autre l'électricité de qualité "SIG Vitale bleu" qui est garanti renouvelable 100% hydraulique. Le respect de c ette qualité est contrôlé par l'entreprise TÜV-SÜD.

Dans ce contexte, nous vous soumettons la question suivante :

Comment le décalage (exemple: utilisation du courant d'origine nucléaire pour le pompage vers le réservo ir en a ltitude pendant la nuit, puis la vente de ce même co urant d'origine hydraulique sous la qualité "100% hydraulique renouvelable" pendant le jour au x heures de pointe) serait-t-il traité en particulier dans le projet d'installation de pompage – turbinage entre le Rhône et un réservoir à créer dans le Jura voisin?